

J'AIME MON LAC ET JE LE PROTÈGE : gestes clés pour les riverains de Mont-Blanc

Nos lacs sont précieux. Voici les points essentiels pour les protéger et garantir leur santé pour tous :

Protéger nos lacs au quotidien

Zéro déchet dans l'eau : ramassez toujours vos ordures et ne jetez rien dans le lac.

Plantes aquatiques : ne les arrachez pas. **Nettoyez vos embarcations** avant la mise à l'eau pour éviter le **Myriophylle à épis**.

Pas de savon dans le lac : n'utilisez aucun savon (même « écologique ») dans l'eau, car les phosphates causent les **algues bleues**.

Bruit : soyez respectueux du calme, le son porte loin sur l'eau.

Règlementation et bonnes pratiques

Rive et littoral : respectez la bande riveraine (10 ou 15 mètres). Elle doit être **végétalisée** (plantes indigènes). Un **permis** est requis pour tout aménagement (quai, abattage d'arbres - voir *Règlement zonage 194-2011*). **Pas de pesticides ni d'engrais** près du lac.

Feux de camp : seulement dans un **foyer amovible** près du lac. Éloignez les cendres refroidies de la rive (elles contiennent du phosphore). Soyez toujours vigilants (directives **SOPFEU**).

Fosse septique : entretenez-la bien (rincez le préfiltre, vidangez régulièrement). Si votre système est vieux, **planifiez son remplacement**.

Érosion : aménagez votre terrain pour éviter l'érosion des sols qui pollue le lac. Privilégiez la végétation.

Respecter la faune et s'engager

Faune : observez à distance et ne nourrissez pas les animaux. Respectez les quotas et ayez un permis si vous pêchez.

Participez au RSVL (Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs) si vous souhaitez vous impliquer dans la surveillance de la qualité de l'eau.

Ensemble, nos actions simples et responsables feront la différence pour nos lacs.

Merci de votre collaboration!

Pour toute question, contactez la Municipalité de Mont-Blanc.

